(LOGO DU CSS)

(LOGO DU CFP)

ENTENTE DE PARTENARIAT

PROJET D’APPRENTISSAGE ACCRU EN MILIEU DE TRAVAIL

EN (NOM DU PROGRAMME) (SON NUMÉRO)

1re cohorte

ENTRE

(NOM DU CSS)

ET

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

NOM DE L’ENTREPRISE

(MOIS, ANNÉE)

**Entente de partenariat du projet d’apprentissage accru en milieu de travail en (Nom du programme) (son numéro)**

**1re cohorte**

**La présente entente est conclue entre :**

**(Nom du centre de services scolaire)** personne morale de droit public instituée par la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., c. 1-13-3), dont le siège social est situé au (adresse du CSS), représenté par (nom du responsable et son poste) du Service de la formation professionnelle, de l’éducation des adultes et aux entreprises

(ci-après appelé le « (CSS) »)

**ET : L’ENTREPRISE** \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_,dont les bureaux sont situés au \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_, représentée par \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

(ci-après appelée « l’entreprise »)

1. **But de l’entente**

Pour contrer la pénurie de main-d’œuvre dans le domaine de la (nom du programme), le Service de la formation professionnelle, de l’éducation des adultes et aux entreprises (Service FPEAE) du (nom du centre de services scolaire) (CSSXX) et les entreprises partenaires conviennent de mettre en place un projet d’apprentissage accru en milieu de travail (40 % en entreprise et 60 % au CFP) pour le programme (nom du programme) (son numéro).

Cette entente préliminaire vise à déterminer le nombre de candidatures qui seront recommandées par les entreprises ainsi que le nombre de candidatures extérieures que l’entreprise souhaite recevoir dans le cadre du projet mentionné dans le paragraphe précédent.

Une entente plus élaborée et complète présentant les rôles et responsabilités détaillés de chacun suivra au cours des prochaines semaines.

1. **Engagements du (CSS) et du (CFP)**

Le Service FPEAE et le (CFP) organiseront, en collaboration avec les partenaires et les entreprises, le projet dans son ensemble, et ce, au nom du (centre de services scolaire).

Plus spécifiquement concernant la promotion et le recrutement, le Service FPEAE veillera à :

* concevoir et préparer le matériel promotionnel et publicitaire;
* planifier et superviser le processus d’inscription des apprentis au programme d’études;
* planifier et réaliser une rencontre de *speed jobbing*.
1. **Engagements de l’entreprise dans le cadre de cette entente préliminaire**

Afin de poursuivre le projet, l’entreprise doit nous signifier, dans la présente entente, le nombre et le nom des personnes qui seront recommandées par celle-ci dans le cadre de ce projet de formation. De plus, l’entreprise doit également nous signifier son engagement au niveau du nombre de candidates et de candidats externes qu’elle est prête à accueillir dans le cadre du projet. Il est important de mentionner que l’entreprise ne devra pas embaucher des candidats potentiels comme travailleurs réguliers, ce qui pourrait mettre en péril le projet en cours.

1. Nombre de candidates et de candidats actuellement dans l’entreprise qui seront recommandés dans le projet de formation.

|  |  |
| --- | --- |
| Quantité :  |  |

Le nom des candidates et des candidats :

|  |  |
| --- | --- |
| Nom 1 : |  |
| Nom 2 : |  |
| Nom 3 : |  |

1. Nombre de candidatures externes que l’entreprise souhaite recevoir dans le cadre du projet.

|  |  |
| --- | --- |
| Quantité :  |  |

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Important*** La participation financière de l’entreprise au programme est fixée à (**un minimum de 15 $ par heure pour 40 % des heures du programme d’études estimé de 1800 heures)**.
* L’entreprise est prête à libérer un formateur interne responsable de la formation des candidates et des candidats. Veuillez inscrire le nom des formateurs internes.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Nom 1 : |  | Titre : |  |
| Nom 2 : |  | Titre : |  |

* La compilation des intérêts des entreprises est essentielle à la poursuite du projet. Un processus de sélection et d’évaluation suivra cette compilation et sera discuté à la première rencontre du comité d’orientation du projet.
 |

1. **Durée de l’entente**

Cette entente est d’une durée de 2 ans.

1. **Signature des parties**

Fait à (nom de la ville), en deux exemplaires originaux. Chaque partie reconnaît avoir signé et reçu son exemplaire.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  |  |  |
| (Nom de la personne responsable, poste)Service de la formation professionnelle,de l’éducation des adultes et aux entreprises(Nom du centre de services scolaire) |  | Date |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  |  |  |
| Nom du représentant de l’entreprise |  | Date |